

Agreste Limousin

numéro 110 - mars 2015

Forte progression du bois énergie en 2013 en Limousin

En 2013, la récolte totale de bois en Limousin a progressé de 6%. Si le bois d'oeuvre se maintient, le bois industrie progresse de 6%. L'année 2013 est également marquée par la très forte augmentation (+41%) du bois énergie.

Le volume de sciages de feuillus reste, quant à lui, historiquement bas. En revanche, l'approvisionnement local des scieries se renforce.

Le développement du bois énergie s'accompagne d'un renchérissement des prix, en particulier sur les produits connexes de scierie. Ces deux valorisations constituent désormais des indicateurs à suivre finement, notamment pour anticiper des risques de conflits d'usage avec les industries de trituration.

En 2013, avec 2,051 millions de m³ récoltés, la récolte de bois par des entreprises d'exploitation forestière limousines progresse de 6%. Cette hausse est trois fois supérieure à la progression nationale. À 1,064 millions de m³, les volumes de bois d'oeuvre récoltés sont stationnaires (+0,2%). Ceux destinés au bois d'industrie augmentent de 39 000 m³ (+6%), portés par les activités de trituration (+4%) et la fabrication de poteaux (+13%). La percée du bois énergie est l'événement marquant de l'année 2013 en Limousin : +41% (de 185 à 261 milliers de m³) contre +23% en France. Il représente désormais 13% de la

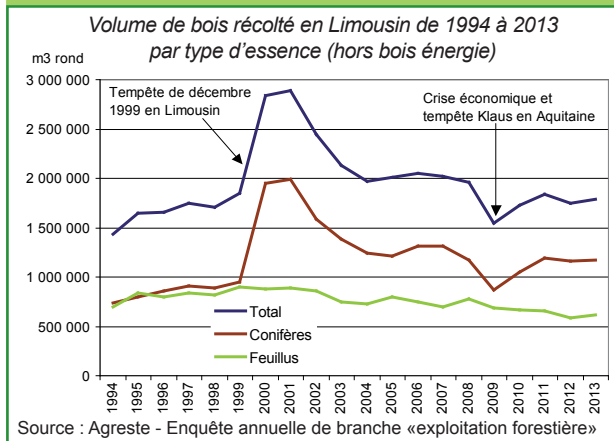
récolte totale en volume.

Les résineux, une première place incontestée

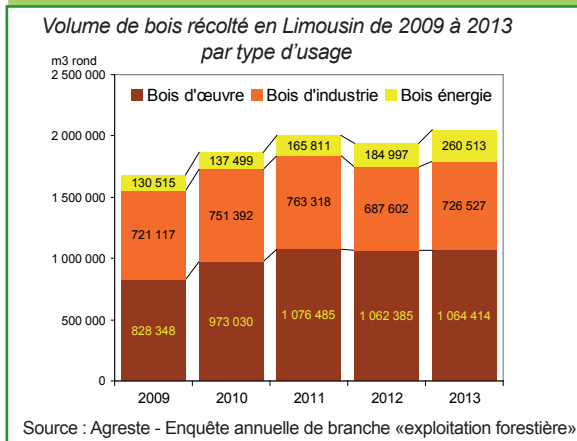
Les sapins-épicéas conservent leur première place pour le bois d'oeuvre (491 milliers de m³, +4%), tandis que le douglas baisse légèrement (299 milliers de m³). Après une baisse en 2012, l'exploitation des conifères pour la trituration progresse de nouveau et atteint 207 milliers de m³.

Les feuillus constituent les trois-quarts de la surface forestière en Limousin. S'ils représentent 69% des volumes exploités en bois

Une légère hausse de la récolte hors bois énergie en 2013



Le développement en 2013 du bois énergie ne se fait pas au dépend des autres usages



d'industrie, ils totalisent seulement 11% de la récolte de bois d'oeuvre. Concernant le bois énergie, la distinction feuillus/résineux n'est pas disponible dans les enquêtes.

Le chêne reste la première essence feuillue avec 67 milliers de m³ récoltés en bois d'oeuvre. Le châtaignier continue de reculer et cède sa deuxième place au profit du hêtre.

Autre enseignement de l'enquête annuelle de branche, les scieries s'approvisionnent de plus en plus avec du bois local.

Une augmentation des sciages résineux qui compense la baisse des cours

En 2013, les scieries limousines ont vendu 422 milliers de m³ de bois sciés. Ce chiffre est en hausse de 1% en un an, alors qu'au niveau national, le volume des sciages recule dans le même temps de 4%. Les conifères représentent désormais 95% des sciages limousins, soit trois points de plus qu'en 2012. Le sapin et l'épicéa sont en première place. Cette très forte spécialisation résineuse rend les scieries limousines très dépendantes des fluctuations du marché, qui a été peu favorable en 2013 : le bois scié de conifères a été facturé par les scieries limousines à 173 € HT le m³ en moyenne en 2013 contre 181 € en 2012. En feuillus, le

prix moyen s'établit à 314 €, en hausse de 9% en un an.

Une très forte augmentation du bois énergie

On observe depuis une décennie une montée en puissance du bois énergie. Cette tendance s'est fortement accentuée en 2013. Hors prélèvements privés pour l'auto-consommation des ménages, le bois énergie constitue en tonnage 13% de l'exploitation forestière en Limousin en 2013, contre 10% en 2012. Cette part reste cependant inférieure à celle observée au niveau national (19% en 2013).

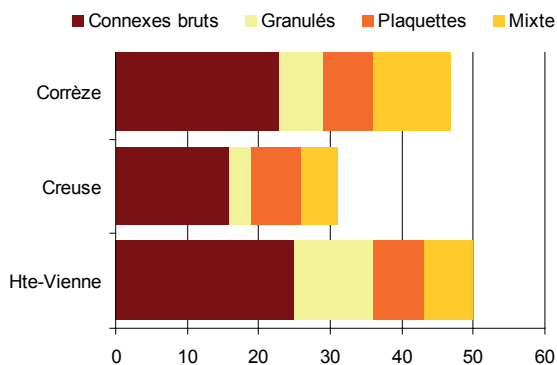
Tous les types de produits forestiers destinés aux usages énergétiques sont en augmentation. Les bois ronds, rondins ou bûches représentent le plus

L'approvisionnement local des scieries augmente encore

L'approvisionnement des scieries peut se faire par leur propre activité d'exploitation forestière quand les entreprises ont une double activité, ou par achat auprès d'autres scieries ou d'exploitants forestiers. Les achats représentent 70% de l'approvisionnement des scieries limousines en 2013. Concernant les résineux, les entreprises ont déclaré s'approvisionner à 54% dans leur département d'implantation et à 92% dans la région (contre 89% dans la région en 2011). Concernant les feuillus, les proportions sont respectivement de 48% et 76% (contre 61% en 2011). Symétriquement, une question posée en 2011 aux exploitants forestiers avait révélé que 85% des bois d'oeuvre exploités en Limousin étaient vendus à des scieries de la région.

Les structures consommatrices de bois énergie en Limousin

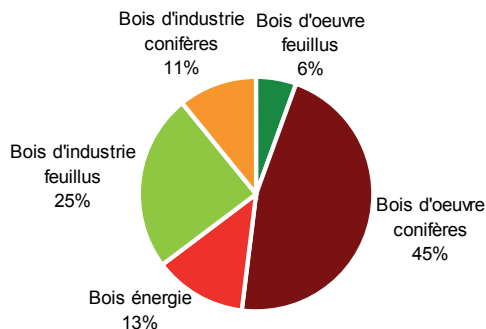
Répartition des chaufferies collectives utilisant la biomasse bois selon le type de produits utilisés en Limousin en 2012



Source : ADEME

La moitié de la récolte de bois destinée au sciage

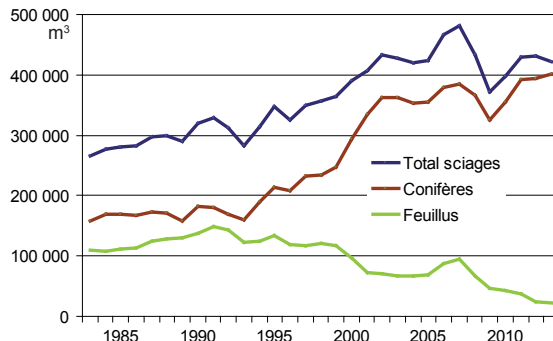
Répartition des types de bois produits par les exploitants forestiers en Limousin en 2013 (en volume)



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche « exploitation forestière »

Un volume de sciage feuillu historiquement bas

Volume de bois scié en Limousin de 1983 à 2013



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois »

gros tonnage, surtout en Limousin. Ils peuvent être commercialisés tels quels, destinés à la fabrication de bûches plus courtes ou de plaquettes en atelier hors forêt. Les plaquettes forestières peuvent également être fabriquées par broyage en forêt lors de la coupe ou en bord de route. Cette alternative, qui implique une mécanisation adaptée, se développe en Limousin (de 6% des tonnages en bois énergie en 2011 à 15% en 2012 et 2013), même si elle reste moins souvent mise en oeuvre qu'au niveau national (27% en 2013).

Plus à l'aval de la filière, les produits connexes de scieries trouvent, eux aussi, de plus en plus souvent une valorisation énergétique.

Une tension sur les prix pour les produits connexes de scierie

Les process des scieries ont évolué pour produire moins de produits connexes (chutes de bois, sciure, écorce...), et ces derniers sont surtout mieux valorisés, grâce aux usages énergétiques. Une partie des connexes auparavant destinés à la trituration pour l'industrie (en particulier la sciure) trouvent un débouché dans la fabrication de granulés

bois. Cette nouvelle valorisation crée une tension sur le marché et fait grimper les prix : en deux ans, le prix moyen des connexes est passé de 21 € à 35 € la tonne HT.

La facturation des produits connexes atteint 17% de la facturation des bois sciés dans les entreprises limousines en 2013. L'émergence de ce nouveau marché permet de conforter l'équilibre économique des scieries. La demande en granulés bois est en fort développement. La production de pellets devient de plus en plus une activité rentable : elle repose, en effet, sur une matière première locale, volumineuse et difficilement transportable sur de grandes distances.

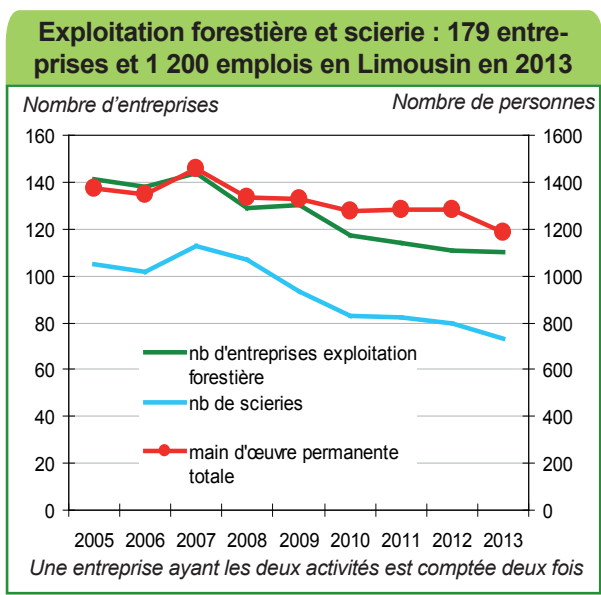
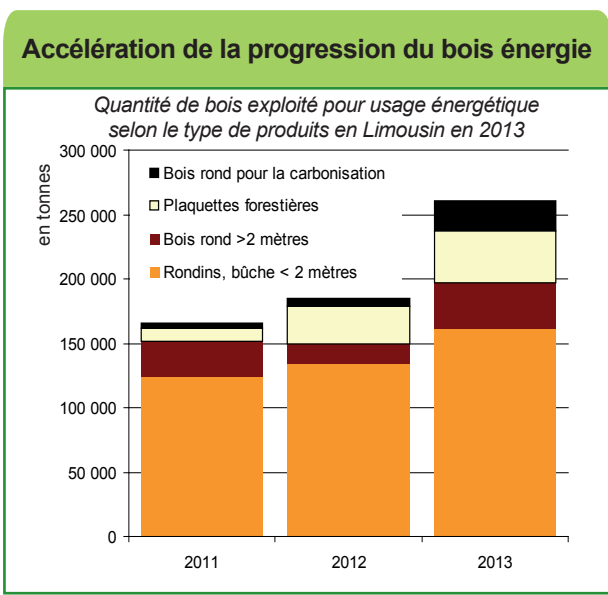
Une augmentation du bois énergie qui pourrait aussi, à terme, déséquilibrer certaines filières

Cette forte augmentation du bois énergie est à mettre en relation avec le développement de nouveaux modes de chauffage au bois plus performants pour les particuliers. Par ailleurs, les politiques incitatives conduites depuis le Grenelle de l'Environnement en 2007 ont fortement encouragé la production d'énergie - chaleur et/ou électricité par

cogénération - à partir de biomasse. Le bois procure désormais 42% de la production primaire d'énergie renouvelable en France en 2013 (source : SOeS). Il constitue ainsi la première énergie renouvelable dans notre pays.

Toutefois, cette tendance haussière, si elle se poursuivait, pourrait aussi gêner certaines filières, en particulier des industries de trituration (panneautiers, papeteries) qui souffriraient alors d'un renchérissement certain de leurs coûts d'approvisionnement.

En outre, elle pourrait aussi altérer la durabilité de la gestion forestière. En effet, des risques de conflits d'usage sur certains massifs trop sollicités ne sont pas à exclure. Les résultats d'une étude conduite en 2014 en Limousin (cf. Agreste, n°105) ont par ailleurs montré que les ressources supplémentaires en bois énergie sont limitées, contrairement aux potentialités pour mobiliser du bois d'oeuvre supplémentaire. C'est pourquoi, afin de s'assurer que le développement croissant du bois énergie ne conduise pas paradoxalement à « brûler » du bois d'oeuvre, il conviendra de suivre finement ces indicateurs dans les années à venir. ■



Source : Agreste - Enquêtes annuelles de branche « exploitation forestière » et « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois »

Les innovations de la politique forestière et les enjeux de la forêt limousine dans les années à venir

La **Loi d'avenir** pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt promulguée le 13 octobre 2014 va impacter la politique forestière en Limousin. Un **programme régional de la forêt et du bois**, intégrant les enjeux énergétiques et cynégétiques, déclinera notamment les objectifs du programme national lorsqu'il sera approuvé. La conservation des ressources génétiques forestières et la biodiversité forestière sont reconnues d'intérêt général, de même que les rôles protecteurs de la forêt sur la ressource en eau, les sols, la qualité de l'air, la fixation du carbone. Les garanties de **gestion durable** sont désormais conditionnées à la mise en oeuvre effective des programmes de coupes et travaux prévus dans les documents de gestion. Les défrichements sont autorisés sous réserve de

compensation sous la forme de boisements, travaux d'amélioration, ou du versement d'une indemnité au **fonds stratégique** qui a été créé pour pérenniser le financement d'investissements, d'actions d'innovation et de recherche-développement.

Chaque département devra élaborer chaque année un **schéma départemental d'accès à la ressource forestière** désignant les itinéraires qui supportent les flux de bois. La compétence de la commission départementale de la consommation des espaces agricoles est étendue aux espaces forestiers. Les **groupements d'intérêt économique et environnemental forestier** sont créés pour dynamiser l'exploitation et la gestion forestière concertées dans les massifs forestiers constitués de petites propriétés.

Parmi les enjeux déjà identifiés pour la filière bois en Limousin :

- le **développement d'une filière bois-construction davantage orientée vers le feuillu** est encouragée ;

- la vigilance est de mise sur le **renouvellement des peuplements** de certaines essences résineuses pour éviter une décapitalisation ;

- le **développement de la filière biomasse ne peut se réaliser que dans le respect des autres utilisations**. Ainsi, les projets de chaufferies de taille raisonnable et bien insérées au territoire seront préférées aux très grandes unités fortement consommatrices de plaquettes.



Besoin de statistiques sur la forêt, l'exploitation du bois, le sciage en Limousin : consultez la publication Agreste Limousin Mémento de la forêt et du bois sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr> rubrique **Publications statistiques** L'édition 2015 est disponible !



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Limousin
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - 87039 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 12 92 30
courriel : srise.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr
site internet : www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr

Directrice : *Anne-Marie Boulengier*
Directeur de la publication : *Benoît Boutefeu*
Rédactrice en chef : *Catherine Lavaud*
Rédacteur : *Sylvain Blugeot*

Dépôt légal : à parution
ISSN : 1622-066

Prix : 2,50 €
©AGRESTE 2015